



Discours de Maud de Boer-Buquicchio
Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe
Signature des Contrats Sociaux Multipartites pour
les chômeurs de longue durée en fin de droits
Strasbourg, 18 décembre 2007 – 11h00

Sous embargo / seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Conseiller du Conseil Régional du Bas Rhin,
Madame la Directrice de l'Agence Nationale pour l'Emploi,
Mesdames et Messieurs,

La période des fêtes est une période consacrée à la joie et au bonheur d'être ensemble. Pour de nombreuses personnes, elle est aussi l'occasion de penser à ceux qui vivent dans des conditions difficiles, et de faire œuvre de bienfaisance. La charité est un acte utile, mais elle ne suffit pas. Les personnes en situation d'exclusion sociale ont besoin de plus que cela. Elles ont droit à une assistance et à un soutien qui leur permettent de se libérer de la souffrance de l'exclusion, tandis qu'une aide temporaire ne peut qu'en atténuer les effets.

Aujourd'hui l'exclusion sociale n'est plus un problème marginal en Europe, elle constitue au contraire une réalité douloureuse et dramatique pour des millions de personnes.

Le chômage est une atteinte à la dignité humaine, générateur d'exclusion, il contribue à désintégrer les liens sociaux et érode les fondements démocratiques de nos sociétés.

La cohésion sociale doit contribuer à la promotion de l'Europe des droits sociaux, repris dans la Charte Sociale, lesquels sont au même titre que les droits civils et politiques, des droits fondamentaux. Renforcer la cohésion sociale, c'est mettre en avant la dignité humaine et l'intégrité de la personne ; c'est restaurer le lien social entre individu et communauté ; c'est faire de la solidarité un principe de vie. Nos sociétés portent une responsabilité majeure à l'égard de tous ceux qui la composent et doivent permettre à chacun la possibilité de participer à son développement. Ce principe est à la base des valeurs qui unissent les pays membres du Conseil de l'Europe.

Trouver des solutions au chômage, ou du moins le faire reculer, devient, au-delà des seuls aspects économiques, aussi un enjeu moral et social.

Mesdames et Messieurs,

Les contrats sociaux multipartites n'offrent pas bien sûr de réponse immédiate à votre situation, mais ils permettront de retrouver, ensemble, un chemin d'inclusion, le goût de la solidarité et l'ouverture vers l'autre.

L'expérience menée avec des personnes surendettées nous a appris combien il est important d'aborder les phénomènes d'exclusion dans toutes ses dimensions, quelle soit humaine, sociale ou économique.

C'est pour cela que dès le départ nous avons souhaité associer le plus grand nombre de partenaires concernés pour pouvoir affirmer une vraie démarche de co-responsabilité des acteurs et assurer une plus grande efficacité de l'accompagnement. C'est grâce à cette diversité des partenaires que nous avons pu parcourir ensemble ce chemin de l'inclusion.

Nous nous sommes rendu compte aussi qu'il manquait des partenaires importants, comme les services juridiques de l'Etat pour mieux aborder la question du surendettement ou encore que nous devons trouver un meilleur équilibre entre les services proposés par les partenaires associatifs et institutionnels et la demande d'accompagnement des partenaires bénéficiaires.

Bien évidemment, nous en sommes encore au stade de l'expérimentation et comptons développer cette approche, l'enrichir, travailler à plus grande échelle. Nous réfléchissons actuellement à comment intégrer le Contrat social multipartite dans une démarche plus large de politique publique. Nous souhaitons également l'ouvrir à d'autres personnes en difficultés.

C'est pourquoi je me réjouis de pouvoir continuer ce chemin ensemble et d'élargir l'expérience ce matin avec la signature de nouveaux contrats sociaux multipartites.

Les témoignages des personnes qui ont souscrit les premiers contrats en disent long sur leur souffrance et sur leur désarroi, mais riches de leur courage et de leur persévérance, ils nous montrent aussi comment ces contrats sont une occasion de sortir de l'isolement : une porte entrouverte, vers les autres, vers la solidarité. Pionniers de cette démarche, ils ont souhaité être là aujourd'hui, solidaires et engagés, pour passer le relais aux nouveaux signataires.

Je leur laisse maintenant la parole à travers ce film que nous allons vous projeter et qui recueille leur expérience et leurs impressions.